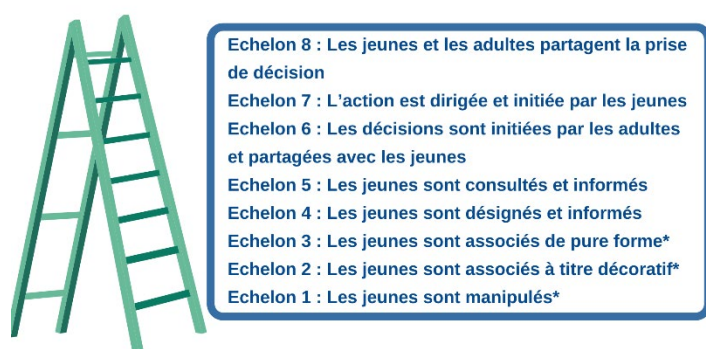


Ce guide de planification stratégique est destiné à guider les responsables de programmes, les planificateurs et les décideurs à travers un processus stratégique visant à engager et à établir des partenariats significatifs et efficaces avec des adolescents, des jeunes et/ou des organisations dirigées par des jeunes dans le cadre de programmes et d'initiatives de santé sexuelle et reproductive.\* Le partenariat significatif avec les adolescents et les jeunes et leur engagement sont définis comme « un partenariat inclusif, intentionnel et mutuellement respectueux entre les adolescents, les jeunes et les adultes, dans lequel le pouvoir est partagé, les contributions respectives sont valorisées et les idées, les perspectives, les compétences et les forces des jeunes sont intégrées dans la conception et la mise en œuvre des programmes, des stratégies, des politiques, des mécanismes de financement et des organisations qui affectent leurs vies et leurs communautés, leurs pays et le monde »<sup>1</sup>. L'engagement et le

**Figure 1 : Echelle de la participation de Hart**



\*Les trois derniers échelons indiquent une absence de participation

partenariat significatifs des adolescents et des jeunes<sup>2</sup> et peuvent améliorer la qualité et la réactivité des programmes et des politiques de santé sexuelle et reproductive, conduisant à leur tour à l'amélioration des résultats du développement.<sup>3</sup>

Comme l'illustre l'Échelle de participation de Hart (Figure 1),<sup>4</sup> la participation des jeunes peut aller de l'absence de participation à un véritable engagement ou partenariat des jeunes. Ce guide se concentre sur les échelons 4 à 8 de l'échelle. L'« Engagement des jeunes » fait référence aux échelons 4 à 6 et le « Partenariat des jeunes » fait référence aux échelons 7 à 8, lorsque les jeunes se voient accorder des rôles de leadership et du

pouvoir, et que la prise de décision est également partagée avec les non-jeunes.<sup>†</sup>

Ce Guide de planification stratégique utilise la définition de « jeunes » qui inclut tous les jeunes âgés de 10 à 29 ans.<sup>5</sup> Les « organisations dirigées par des jeunes » font référence aux organisations principalement dirigées par des jeunes de moins de 30 ans. Cette large fourchette d'âge reflète la période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, qui diffère selon les contextes, et elle est intentionnellement choisie pour tenir compte des organisations dirigées par des jeunes. Il est essentiel de noter qu'il existe différents stades de développement ainsi que des besoins divers au sein de cette tranche d'âge et que les stratégies d'engagement et de partenariat des adolescents et des jeunes doivent être adaptées en conséquence.<sup>6</sup>

Ce Guide de planification stratégique peut être utilisé conjointement avec d'autres résumés de pratiques à haut impact (PIH) et d'autres Guides de planification stratégique afin de faciliter un engagement et un partenariat significatifs des jeunes [dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de la programmation sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes](#) et de la fourniture de [services contraceptifs adaptés aux adolescents](#).

\* Le Guide de planification stratégique a été co-élaboré par une organisation dirigée par des jeunes et s'appuie sur cinq consultations régionales (dans différentes langues) avec des adolescents et des jeunes, ainsi que des donateurs et des non-jeunes qui travaillent dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Le guide s'appuie également sur une analyse factuelle des stratégies significatives d'engagement des adolescents et des jeunes.

† Le terme « non-jeune » est utilisé dans tout le document pour désigner toutes les personnes âgées de plus de 30 ans, et non les *adultes*, afin d'éviter l'infantilisation des jeunes et dans l'idée que les jeunes peuvent aussi être des adultes.

Pour un engagement et un partenariat significatif avec les adolescents et les jeunes, suivez les étapes décrites ci-dessous. Le processus d'engagement et de partenariat significatifs avec les adolescents et les jeunes peut et doit être itératif, les étapes clés étant revues tout au long du processus.

## **Première étape : Préparez votre institution, votre projet ou votre initiative à s'engager de manière significative et à établir des partenariats avec les jeunes.**

**Effectuez une évaluation interne.** Évaluez les valeurs, les politiques existantes, les structures et les méthodes de travail de votre institution, de votre projet ou de votre initiative afin de déterminer s'ils sont prêts à s'engager et à établir des partenariats avec des adolescents et des jeunes. Comprenez et analysez les dynamiques de pouvoir existantes qui pourraient limiter les possibilités d'engagement et de partenariat véritables. Formez une équipe comprenant des jeunes et utilisez des outils tels que le [Youth Programming Assessment Tool \(YPAT\)](#) pour déterminer l'état de préparation et identifier les améliorations.

**Créez un plan d'action et modifiez les politiques, les systèmes et les processus.** À l'aide des résultats de l'évaluation, créez un plan d'action en donnant la priorité aux principaux changements nécessaires pour corriger les déséquilibres de pouvoir et créer un environnement favorable et équitable pour un engagement et un partenariat significatif des adolescents et des jeunes. Vous trouverez ci-dessous une liste de pratiques et de politiques que les institutions, les projets et les initiatives doivent envisager de mettre en place pour faciliter un engagement et un partenariat significatifs avec les adolescents et les jeunes.

- Mettez à jour les valeurs institutionnelles et individuelles afin de reconnaître les divers jeunes comme des experts plutôt que des bénéficiaires de services et d'interventions. Les jeunes sont les mieux placés pour indiquer ce dont ils ont besoin.
- Mettez en œuvre des politiques de sauvegarde, en particulier pour les populations de jeunes vulnérables, afin de protéger les jeunes contre le harcèlement, l'exploitation et les abus et de permettre un engagement et un partenariat sûrs. Offrez de multiples canaux anonymes (par exemple, des lignes d'assistance téléphonique, des rapports en ligne) pour permettre aux jeunes ayant un accès différent à la technologie de signaler toute violation des politiques.
- Recrutez et soutenez les jeunes dans les fonctions de gestion et de direction. Cela peut se faire en adaptant les exigences éducatives ou professionnelles des postes à pourvoir, en offrant des stages et des bourses rémunérés avec des salaires décentes et en assurant une représentation des jeunes dans les conseils de direction.
- Entretenez un environnement sûr pour permettre aux jeunes de s'exprimer confortablement et ouvertement, par exemple en limitant l'utilisation du langage technique et du jargon pour que les informations soient claires.
- Mettez en œuvre des politiques, des systèmes et des processus facilitant l'engagement des jeunes, comme des systèmes de paiement permettant des déboursements fréquents pour s'assurer que les jeunes soient rémunérés pour leur contribution, la fourniture de l'équipement nécessaire à l'engagement (par exemple, ordinateurs portables, téléphones cellulaires, temps d'antenne) et des heures de travail flexibles pour tenir compte de la disponibilité des jeunes.
- Élaborez ou révissez les exigences et les processus gouvernementaux pour les organisations dirigées par des jeunes. Par exemple, les agences gouvernementales peuvent réduire les types d'exigences requises pour que les organisations dirigées par des jeunes puissent s'enregistrer et fonctionner dans un pays, en particulier celles qui ont des implications financières.
- Développez et utilisez des mécanismes de financement rapides et flexibles pour les organisations dirigées par des jeunes, et minimisez les exigences en matière de rapports. Attribuez des ressources non affectées au soutien de base des organisations dirigées par des jeunes.

## **Deuxième étape : Déterminez les jeunes à engager et les mécanismes d'engagement et de partenariat.**

**Déterminez les jeunes à engager.** En fonction de l'objectif et des mécanismes d'engagement et de partenariat prévus (Encadré 1), déterminez la population de jeunes à engager. Dans la plupart des cas, la population de jeunes que vous engagez et avec laquelle vous établissez des partenariats doit avoir des caractéristiques similaires à celles des jeunes que vous prévoyez d'atteindre par le biais du programme ou de l'initiative. Élaborez des critères de sélection d'organisations de jeunes et/ou d'organisations dirigées par des jeunes, diffusez un appel aux organisations de jeunes et/ou aux organisations dirigées par des jeunes sur la base des critères élaborés, et réunissez un comité de sélection pour déterminer les organisations de jeunes et/ou les organisations dirigées par des jeunes à engager sur la base des critères élaborés.<sup>7</sup> Veillez à ce que la diversité et la complexité des identités des jeunes, y compris leur lieu de résidence, leur statut de résidence et d'immigration, la langue qu'ils parlent, leur statut socio-économique, leur niveau d'éducation, leur statut marital, leur statut parental, leur sexe, leur identité sexuelle, leurs capacités et leurs handicaps, soient pris en compte dans les critères de sélection, la manière dont vous diffusez l'appel à participation et le processus de sélection. Cela peut nécessiter des ajustements dans la manière de diffuser l'appel à la participation des jeunes afin de tenir compte d'un faible niveau d'alphabétisation, d'un accès limité à Internet et de contraintes de temps.

**Encadré n° 1 : Exemples de moyens de faire participer les jeunes et d'établir des partenariats avec eux**

- Les jeunes dirigent la conception de la recherche sur la santé sexuelle et reproductive, le travail sur le terrain, l'analyse des données et la diffusion des résultats de la recherche.
- Les jeunes collaborent à la création de stratégies de changement social et comportemental et créent du contenu à utiliser dans les stratégies de changement social et comportemental (par exemple, du contenu numérique).
- Les organisations dirigées par des jeunes servent de partenaire clé financé au sein d'une équipe de projet chargée de diriger des activités et des initiatives spécifiques.
- Les jeunes jouent un rôle de premier plan dans la conception et la mise en œuvre de programmes (ils sont, par exemple, dirigeants de petits groupes, animateurs d'émissions de radio, etc.).
- Les jeunes sont membres du personnel dans des rôles de gestion de programme ou de budget.
- Les jeunes mènent des actions de plaidoyer et de responsabilité sociale afin d'obliger les décideurs à répondre à leurs besoins et à leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive.
- Les jeunes participent aux structures décisionnelles, par exemple en siégeant dans les comités de gestion et les conseils consultatifs.
- Les jeunes participent à la création de déclarations de mission et des plans stratégiques d'organisations qui donnent la priorité à l'engagement des jeunes.
- Les jeunes participent aux processus de budgétisation nationaux et veillent à ce qu'un budget suffisant soit alloué aux initiatives des jeunes.

**Participez à la création de la portée, de l'objectif et des mécanismes d'engagement et de partenariat avec les jeunes.** Il existe de nombreuses façons d'impliquer les jeunes et d'établir des partenariats avec eux en tant qu'individus, groupes et organisations dirigées par des jeunes (Encadré n° 1). Ce processus prend du temps, alors engagez les jeunes dès le début pour définir des objectifs communs et des besoins prioritaires et établissez la structure et les résultats attendus de l'engagement des jeunes. Assurez-vous que les mécanismes d'engagement et de partenariat avec les jeunes soient adaptés aux différents stades de développement et de vie des jeunes concernés.

### **Troisième étape : Établissez le partenariat avec les jeunes et leur engagement.**

**Établissez un accord écrit pour formaliser l'engagement et le partenariat.** Élaborez conjointement des contrats, des protocoles d'accord ou des termes de référence détaillés qui décrivent les avantages financiers ou non

financiers, les responsabilités, les politiques pertinentes des donateurs ou du gouvernement et les résultats attendus afin de garantir une compréhension mutuelle des attentes des partenaires. Orientez les jeunes vers des ressources externes à leur profit ou fournissez-leur des moyens financiers pour les aider à examiner et comprendre les termes des accords contractuels. Lorsque vous cherchez à établir un partenariat ou à vous engager avec des jeunes vulnérables ou plus jeunes, faites participer leurs parents ou leurs tuteurs légaux, le cas échéant.

**Négociez une rémunération équitable avec les jeunes en contrepartie de leurs contributions.** Offrez une compensation financière pour le temps des jeunes. Avec les jeunes, estimez le nombre d'heures et de jours de travail nécessaires à la réalisation des différentes activités et produits attendus. Orientez les jeunes vers un expert ou un défenseur qui pourra les conseiller sur la rémunération équitable et le niveau d'effort approprié pour mener à bien les activités. Convenez d'un tarif horaire/coût des produits attendus conforme aux tarifs moyens du marché. Dans les cas où une rémunération monétaire n'est pas appropriée en raison de restrictions légales ou d'autres restrictions liées au contexte, laissez les jeunes décider d'une autre forme de compensation.

**Renforcez en permanence le développement des capacités des jeunes et des non-jeunes participant à l'engagement et au partenariat.** Facilitez les auto-évaluations formelles pour aider les jeunes et les non-jeunes à identifier leurs besoins en matière de développement des capacités, à élaborer des plans d'action pour faciliter le suivi du développement des capacités dans le temps, et à utiliser diverses méthodologies de développement des capacités, plutôt que des formations ponctuelles. Pour les jeunes, le renforcement des capacités peut aller de la formation à la gestion financière à l'orientation sur les lois et les politiques locales, en passant par la fourniture d'échantillons de politiques organisationnelles à adapter et à adopter, le mentorat pour développer des stratégies de promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, ou des recommandations sur la façon de mener une consultation virtuelle. Pour les non-jeunes, le renforcement des capacités pourrait inclure la clarification des valeurs, comme la valeur des partenariats avec les jeunes, la façon de mieux les encadrer, les stratégies visant à engager les jeunes de divers horizons et promouvoir l'équité, les stratégies de rémunération appropriées et le développement positif des jeunes.

**Renforcez en permanence la confiance et l'apprentissage.** Créez des occasions d'interaction fréquente entre les jeunes et les non-jeunes afin de favoriser la confiance et le respect des contributions des jeunes, de partager les expériences et les connaissances, et d'identifier et répondre conjointement à tout ajustement nécessaire au fur et à mesure de l'évolution du partenariat.

## Quatrième étape : Contrôlez, évaluez et rendez compte.

**Contrôlez et évaluez l'engagement et les partenariats significatifs avec les adolescents et les jeunes.** Établissez conjointement avec les jeunes des indicateurs et des étapes clés pour mesurer le processus, la qualité et l'efficacité de l'engagement et du partenariat. Il peut s'agir d'indicateurs permettant de contrôler : l'étendue de l'engagement et de la participation significatifs selon l'échelle de Hart, la qualité des relations entre les jeunes et les autres, la diversité des jeunes engagés, les niveaux de rémunération et de financement accordés aux jeunes, l'application des principes de partenariat et les progrès réalisés par rapport aux résultats convenus. Ventilez les indicateurs par âge, sexe, appartenance ethnique, handicap et autres variables clés. L'Encadré n° 2 présente des exemples d'indicateurs à prendre en compte. Examinez systématiquement les données de suivi avec les jeunes et adaptez les pratiques d'engagement et de partenariat en conséquence de manière à répondre aux lacunes et aux opportunités identifiées dans les données.

**Établissez des mécanismes de responsabilisation.** Élaborez conjointement des stratégies de responsabilisation, telles que des fiches d'évaluation ou des enquêtes anonymes, grâce auxquelles les jeunes peuvent demander des comptes aux non-jeunes. Veillez à ce que les non-jeunes prennent des mesures appropriées pour répondre aux observations et améliorer la qualité du programme ainsi que le niveau et la qualité de la participation des jeunes.

### Encadré n° 2 : Exemples d'indicateurs

- Nombre/pourcentage (%) de jeunes impliqués dans la conception de matériel et la mise en œuvre d'activités
- Nombre/pourcentage (%) de rôles de direction occupés par des jeunes
- Nombre/pourcentage (%) de jeunes qui déclarent que leur voix est entendue et valorisée
- Organisation de sessions d'apprentissage et de feedback régulières et opportunes avec les jeunes partenaires
- Nombre/pourcentage (%) de comités, de groupes de travail ou de groupes d'étude composés de jeunes
- Nombre/pourcentage (%) de dirigeants communautaires adoptant et mettant en œuvre les recommandations politiques formulées par les jeunes

## Cinquième étape : Maintenez le partenariat avec les jeunes et leur engagement.

**Prévoyez des relations à long terme avec les jeunes plutôt que des engagements ponctuels.** Planifiez des relations à long terme en anticipant les principaux défis liés au maintien de l'engagement et en mettant en œuvre des stratégies pour atténuer ces défis. A titre d'exemple, les jeunes avancent en âge et il est essentiel d'établir des critères clairs pour déterminer quand ils doivent quitter le mécanisme d'engagement ainsi qu'un plan de leadership et de transition pour soutenir le retrait progressif des jeunes diplômés et l'engagement de nouveaux jeunes. Anticipez et créez des possibilités de maintien de l'engagement des jeunes après la fin d'une initiative spécifique, par exemple en développant des réseaux d'anciens, en offrant des opportunités aux jeunes d'assumer des rôles de dirigeants dans de futures initiatives, et en aidant les jeunes à se rapprocher d'autres initiatives en cours dans la région. Enfin, en fonction des objectifs de l'institution ou du programme, constituez un partenariat avec une organisation dirigée par des jeunes transcendant les initiatives spécifiques peut améliorer la durabilité et atténuer certains des défis communs à l'engagement significatif des jeunes, à condition que l'organisation ait une politique claire en place pour assurer la transition du leadership lorsque les jeunes avancent en âge.

## Remerciements

Ce document a été initialement rédigé par Alan Jarandilla Nuñez, Fila Magnus, Lara Estephan, Callie Simon et Meroji Sebany. Les personnes dont les noms suivent ont également contribué à une révision critique et apporté des observations judicieuses : Bridget Adamou, Maria Carrasco, Tina Ego, Jennifer Gayles, Alicia Marie Hurlburt, Cate Lane, Shawn Malarcher, Rogers Masaba, Precious Njerere, Nathalie Nkoume, Erin Portillo, Laura Rainey, Elaine Rossi, Diana Santillan, Emily Sullivan, Amy Uccello, Stanley Uche et Cory Wornell.

## Références

1. Family Planning 2020 ; International Youth Alliance for Family Planning ; Partnership for Maternal, Newborn & Child Health (PMNCH), et al. *Global Consensus Statement on Meaningful Adolescent and Youth Engagement*. PMNCH; 2018. Site consulté le 23 février 2022. <https://www.who.int/pmnch/mye-statement.pdf>
2. Nations Unies. Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH). *Convention relative aux droits de l'enfant*. Recueil des traités des Nations Unies, 1577, 3. HCDH ; 1989. <https://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/crc.aspx>
3. Patton GC, Sawyer SM, Santelli JS, et al. *Our future: a Lancet commission on adolescent health and wellbeing*. *Lancet*. 2016 ; 387(10036):2423–2478. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(16\)00579-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(16)00579-1)
4. Hart RA. *Participation des enfants : De la symbolique à la citoyenneté*. Essai Innocenti n° 4. Centre international de développement de l'enfant ; 1992. Site consulté le 23 février 2022. <https://www.unicef-irc.org/publications/100-childrens-participation-from-tokenism-to-citizenship.html>
5. Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID). *Youth in Development Policy: Realizing the Demographic Opportunity*. USAID ; 2012. Site consulté le 23 février 2022. <https://www.usaid.gov/policy/youth>
6. Catino J, Battistini E, Babchek A. *Young People Advancing Sexual and Reproductive Health: Toward a New Normal*. Projet Youth Investment, Engagement, and Leadership Development (YIELD) ; 2019. Site consulté le 23 février 2022. [https://www.summitfdn.org/wp-content/uploads/2018/11/YIELD\\_full-report\\_June-2019.pdf](https://www.summitfdn.org/wp-content/uploads/2018/11/YIELD_full-report_June-2019.pdf)
7. French M, Bhattacharya S, Olenik C. *Youth Engagement in Development: Effective Approaches and Action-Oriented Recommendations for the Field*. USAID ; 2014. Site consulté le 23 février 2022. [https://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PA00JP6S.pdf](https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00JP6S.pdf)

### Citation suggérée

Pratiques à haut impact dans la planification familiale (PHI). *Meaningful Adolescent and Youth Engagement and Partnership in Sexual and Reproductive Health Programming: A Strategic Planning Guide* (Engagement et partenariat significatifs des adolescents et des jeunes dans la programmation de la santé sexuelle et reproductive : Guide de planification stratégique). Washington, DC : HIP Partnership (Partenariat sur les PHI) ; 2022, mars. Consultable sur : <https://www.fphighimpactpractices.org/guides/meaningful-adolescent-and-youth-engagement>

Pour vous engager dans les PHI, veuillez-vous rendre sur : <https://www.fphighimpactpractices.org/engage-with-the-hips/>

Le Partenariat PHI est un partenariat diversifié et axé sur les résultats qui englobe un large éventail de parties prenantes et d'experts. À ce titre, les informations contenues dans les documents du PHI ne reflètent pas nécessairement les opinions de chaque co-sponsor ou organisation partenaire.



## Annexe : Ressources supplémentaires

- CHOICE for Youth and Sexuality. *The A-Z of MYP: How to Integrate Meaningful Youth Participation Into Your Organization & Program*. CHOICE for Youth and Sexuality ; 2018. Site consulté le 23 février 2022. [What is Meaningful Youth Participation? | Youth Do It » Youth Do It](#)
- Oitavén J, Jaramillo J, Evelo J. *Youth-Adult Partnership Toolkit*. CHOICE for Youth and Sexuality ; date inconnue. Site consulté le 23 février 2022. <https://www.youthdoit.org/assets/YAPs-toolkit.pdf>
- DFID–CSO Youth Working Group. *Youth Participation in Development: A Guide for Development Agencies and Policy Makers*. DFID–CSO Youth Working Group ; 2010. Site consulté le 23 février 2022. [https://www.youthpolicy.org/wpcontent/uploads/library/2010\\_Youth\\_Participation\\_in\\_Development\\_Guide\\_Eng.pdf](https://www.youthpolicy.org/wpcontent/uploads/library/2010_Youth_Participation_in_Development_Guide_Eng.pdf).
- Johnson V, Braeken D. *Young at Heart : How to Be Youth-Centred in the 21st Century*. International Planned Parenthood Federation ; 2016. Site consulté le 24 février 2022. [https://www.ippf.org/sites/default/files/ippf\\_youngatheart\\_english.pdf](https://www.ippf.org/sites/default/files/ippf_youngatheart_english.pdf)
- Rutgers WFP ; International Planned Parenthood (IPPF). *Explore Toolkit for Involving Young People as Researchers in Sexual and Reproductive Health Programmes*. IPPF/Rutgers WFP; 2013. Site consulté le 24 février 2022. <https://www.rutgers.international/our-products/tools/explore>
- Save the Children. *A Youth Participation Best Practice Toolkit*. Save the Children ; 2016. Site consulté le 24 février 2022. [https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/2016\\_rb\\_toolkit\\_part\\_01\\_w205xh297\\_s1-14og73-74\\_web.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/2016_rb_toolkit_part_01_w205xh297_s1-14og73-74_web.pdf) (Première partie) ; [https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/youth\\_participation\\_tool\\_kit.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/youth_participation_tool_kit.pdf) (Part 2)
- Van Arkel, Z. *Meaningful and Inclusive Youth Participation: Strengthening Inclusivity. A Planning Tool for RHR2 Country Coalitions*. Rutgers au nom du partenariat Right Here Right Now ; 2021. Site consulté le 24 février 2022. <https://rutgers.international/resources/meaningful-and-inclusive-youth-participation-a-planning-tool/>
- Villa-Torres L, Svanemyr J. *Ensuring youth's right to participation and promotion of youth leadership in the development of sexual and reproductive health policies and programs*. *J Adolesc Health*. Janvier 2015 ; 56(1 Suppl):S51–7. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2014.07.022>.
- Olenik C, Sweigart M, Woolf L. *Measuring Youth Engagement: Guidance for Monitoring and Evaluating Youth Programs*. *YouthPower Learning/Making Cents International*; 2018. Site consulté le 24 février 2022. <https://www.youthpower.org/sites/default/files/YouthLead/files/resources/Measuring%20Youth%20Engagement.pdf>
- Olenik C, Campos C, Woolf L, et al. *Six Tips for Increasing Meaningful Youth Engagement in Programs*. *YouthPower Learning/Making Cents International* ; 2016. Site consulté le 24 février 2022. [https://www.youthpower.org/sites/default/files/YouthPower/resources/Brief\\_4\\_FINAL\\_edited\\_2-17%20pdf.pdf](https://www.youthpower.org/sites/default/files/YouthPower/resources/Brief_4_FINAL_edited_2-17%20pdf.pdf).